

# CONSEIL DÉLÉGUÉ

## JEUDI 15 NOVEMBRE 2018 À 20 H

Le **15 NOVEMBRE 2018 à 20 Heures**, les membres du Conseil délégué de la Commune de **CHAMPTOCEAUX ORÉE-D'ANJOU** se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire délégué conformément aux articles L 2121.7 à L 2121.34 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **Convocation du 7 novembre 2018.**

**Présents :** BOURGEOIS Jean-Yves, BIOTTEAU Sabrina, BEDUNEAU Christian, MARCHAND Simone, GUITON Hubert, GILIS Philippe, TERRIEN André, TOUCHAIS Michel, PERRON Gwénola, Aline BRAY, Valérie SALMON, Jeannine HIVERT, BIDEF Claudine.

**Absents excusés :** Philippe MARTIN qui donne pouvoir à Aline BRAY, Jacques PRIMITIF, Abou DOSSO qui donne pouvoir à Claudine BIDEF, Florence SHANDHINA qui donne pouvoir à Christian BEDUNEAU.

**Secrétaire de séance :** Simone MARCHAND

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DÉLÉGUÉ**

Le compte rendu de la séance du 11 octobre 2018 ne fait pas l'objet d'observations.

## **REMERCIEMENTS**

V Félicitations à l'équipe composée d'élus, de non élus et d'employés du service espaces verts pour l'obtention d'une deuxième fleur pour la commune déléguée de Champtoceaux.

Remerciements aussi à M. COUSIN pour la contribution à la pose de grilles au Champalud.

Une rencontre sera organisée pour souligner l'investissement de toutes ces personnes.

V Remerciements aux élus pour l'organisation de la cérémonie du 11 novembre qui a rassemblé beaucoup de personnes, sans oublier l'employée de la bibliothèque qui a fédéré les deux écoles pour animer cette manifestation exceptionnelle. Le hall du pôle enfance est décoré de travaux réalisés par les enfants. A découvrir.

## **1- COMMUNE DÉLÉGUÉE**

### **DOSSIER À TRAITER**

#### **1.1- AVENANT AU PUP POUR LE LOTISSEMENT LES JARDINS DE LA BRETESCHE**

Monsieur le Maire délégué propose un avenant à la convention du Projet Urbain Partenarial (PUP) pour le lotissement les Jardins de la Bretesche.

L'objet du PUP, préalablement accepté en mai 2017, portait sur la prise en charge financière et partielle des équipements publics dont la réalisation est rendue nécessaire sur les secteurs urbanisables du PLU (zone 1AU).

Les travaux concerneront la réalisation d'un carrefour de type « Tourne à gauche », un aménagement d'une voie de desserte interne, un aménagement d'un bassin de régulation, la maîtrise d'œuvre relative à ces travaux.

Le coût total représente 240.600 € TTC.

La société EUROPEAN HOMES OUEST devra s'acquitter de la somme de 60.487,68 € TTC.

Il est rappelé que le tourne à gauche d'un montant de 250.000 € doit être imputé sur le budget lotissement Orée-d'Anjou en 2019 car c'est la commune nouvelle qui sera bénéficiaire des taxes.

La commune Orée-d'Anjou s'engage à achever les travaux de réalisation des équipements au plus tard le 31 juillet 2019.

L'urbanisation s'effectuera en trois tranches.

La durée de l'exonération de la part de la taxe communale de la taxe d'aménagement est fixée à 10 ans.

**Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider cet avenant.**

#### **1.2- RAPPORT DE L'ÉTUDE DIAGNOSTIQUE D'ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire délégué présente le rapport de l'étude diagnostic d'assainissement réseau-station d'épuration.

Cette nouvelle étude est nécessaire pour obtenir des subventions par l'agence de l'eau qui est le seul partenaire financier.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

V Avoir une meilleure lisibilité quant au fonctionnement du système de collecte.

V Apporter des solutions pour résoudre les problèmes récurrents rencontrés en certains points du système réseaux/station.

V S'assurer que les abonnés sont correctement raccordés et estimer la surface active raccordée aux réseaux d'eaux usées.

V Répondre à la fois aux problématiques techniques rencontrées mais également aux enjeux réglementaires.

V Améliorer le transfert des eaux usées vers la station d'épuration.

V Etablir un schéma directeur d'assainissement pour définir les travaux à mener dans les prochaines années pour la commune et donc les gains progressifs attendus en matière de collecte, de traitement des effluents et de protection du milieu naturel.

Détail des travaux :

	<b>LIEUX</b>	<b>COUT HT</b>	<b>PLANNING</b>
1	Auto surveillance STEP	8.000 €	2019
2	Le Quarteron	8.000 €	2019
3	Cul du Moulin	371.000 €	2019
4	Impasse du Moulin - Rue des Piaux	96.480 €	2020
5	Avenue de l'Europe	152.800 €	2021
6	Rue Saint Lazare	104.390 €	2022
7	Rue Saint Lazare	104.390 €	2023
8	Clos des Vignes	142.960 €	2024
9	Avenue de l'Europe - Rue des Chênes	119.300 €	2025
10	Rue du Dr Giffard - Parcelle privée	105.930 €	2026
11	Rue de Vendée	159.531 €	2027
		<b>1.390.000 €</b>	

**Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider cette étude.**

**INFORMATIONS**

**1.3- COMPTE RENDU**

**TOURISME ET CULTURE : RÉUNION DU 26/09/2018.**

Bilan des manifestations 2018.

Premier bilan de la saison touristique : le nombre de demandes à l'Office de Tourisme est de 6.790, très belle fréquentation lors de cette saison. Champtoceaux reste un site convoité.

Les élus sont invités à l'assemblée générale d'Une autre Loire le mercredi 21 novembre 2018, cette structure sera dissoute au profit d'une SPL (Société Publique Locale). Le site internet est conservé dans un premier temps.

La maison du Tourisme au Champalud restera un lieu d'accueil avec le maintien des expositions. Le secrétariat lié aux expositions par contre sera transféré à un agent administratif de la mairie déléguée.

**FESTIVAL PHOTO ARGENTIK**

Lors de la commission culture Orée-d'Anjou, Carine DEAMBROSIS et Marine VASLIN ont présenté le rapport moral et financier.

Remerciements à la collectivité, les mécènes et les donateurs. La part des dons et mécénat représentait 50 % du budget définitif contre 39 % pour les subventions (Commune et Département dont 37 % pour Orée-d'Anjou). Et 11 % de ventes.

Ce sont plus de 70 dibons qui ont été installés en extérieur et sont restés jusqu'en septembre. Des expositions ont eu lieu à la Cédraie, à l'Office de Tourisme et à la salle Chetou. Des conférences se sont déroulées à la Salle Jeanne d'Arc où se trouvait également un labo photo.

900 personnes auraient visité les expositions à l'Office de Tourisme, 800 personnes à la salle Chetou.

Toutefois, la fréquentation a été jugée décevante par l'association au vu de la qualité des photos présentées. Peu de ventes ont été réalisées. Les ventes ayant été décevantes, seul Monsieur DELTOMBE a offert un tableau à Orée-d'Anjou.

Malgré des publications dans des magazines spécialisés nationaux et dans les journaux locaux, le festival a peut-être souffert d'un déficit de communication.

Il ne faut pas oublier dans ce bilan les 300 heures passées par le service technique.

En conséquence, l'association ne souhaite pas reconduire le festival sur Orée-d'Anjou en 2019. L'association réfléchit à trouver un autre territoire en 2020.

L'association proposera le prêt de panneaux dibon pour agrémenter des manifestations à condition d'aller chercher le matériel dans le futur lieu de stockage à Evreux.

#### **1.4- INFORMATIONS COMMUNE DÉLÉGUÉE**

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune déléguée de Champtoceaux :

##### **PRESENTATION DES ORIENTATIONS DES DEPENSES INVESTISSEMENT 2019**

V Le CAUE doit présenter des scénarios suite à la rencontre lundi 12 novembre portant sur le projet de salle au stade Gilbert Sailly. Voici les caractéristiques proposées par la commune :

Une salle d'une superficie de 150 m<sup>2</sup>.

Des rangements, des sanitaires et un coin cuisine pour une superficie de 100 à 130 m<sup>2</sup>.

Un SAS qui pourrait être commun à la salle de loisirs et à la salle de sports.

L'Association des Cols Verts aimerait une salle de répétition et une salle de stockage.

L'Association Pain Partagé aimerait une chambre froide, une salle de rangement.

V Le CAUE a été consulté aussi pour un projet d'agrandissement de la bibliothèque pour mieux recevoir les enfants.

##### **DÉTAIL DES ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2019**

Aménagement sécuritaire Rue du Pt Trubert.

Voirie Rue Jean V, Cul du Moulin, Chemin du Voinard.

Amélioration accès de la bibliothèque.

Etude agrandissement de la bibliothèque.

Arrosage automatique au terrain de foot.

Équipement au groupe scolaire et au secrétariat.

Deux bornes camping-car au Champalud.

Moquettes pour la salle de sports.

Alarme vidéo au stade et au Champalud.

Auvent, point d'eau et maîtrise d'œuvre au pôle enfance.

Etude au pôle enfance du système de refroidissement.

Création d'une salle au stade Gilbert Sailly.

Peinture dans le hall de l'école maternelle.

Peinture murale en bas de l'Avenue des 7 Moulins.

##### **AUTRES INFORMATIONS**

V Rencontre avec l'association de la Patache, pour la réflexion de l'aménagement de la prairie.

V Visite de l'architecte M. TERRIEN pour la pose du vitrail de l'église. Des travaux seront sans doute nécessaires sur le vitrail. En raison de chutes de pierres possibles, une protection a été installée.

V Le devis de LP Couverture sera signé suite à des fuites au groupe scolaire.

V Pôle enfance : une fuite provenant de la toiture est apparue dans la pièce de préparations froides et la laverie, il faudra à nouveau faire appel à l'assurance dommages ouvrages pour une nouvelle expertise.

V Une entreprise de nettoyage interviendra à la salle de sports, suite aux travaux des vestiaires.

##### **TERRAIN AUX BAUDRIES**

Monsieur le Maire délégué a rencontré un propriétaire pour l'implantation d'un bassin de rétention aux Baudries.

Le cabinet IRH sera consulté pour constituer un dossier technique.

##### **PROJET DE PEINTURE MURALE**

Michel TOUCHAIS présente un projet de peinture murale pour agrémenter le mur en bas de l'Avenue des 7 Moulins, avec des matériaux spécifiques comme la chaux.

Le mur de la cour de la salle Chetou pourrait être habillé aussi. Une idée de bardage en bois avait déjà été évoquée.

Un groupe de réflexion pourrait se mettre en place.

Après discussion, le conseil est favorable à ce projet et propose d'inscrire 8.000 € au budget primitif 2019.

##### **GROUPE MARCHÉ**

Aline BRAY explique qu'un commerçant souhaitait s'installer pour une activité boucherie-traiteur. Le groupe de travail ne souhaite pas donner une suite favorable pour ne pas gêner le commerce de proximité.

Pour les fêtes de fin d'année, certains exposants seront présents les 24 et 31 décembre.

Il y aura 25 exposants lors du marché de Noël prévu le dimanche 16 décembre.

##### **DEUXIÈME FLEUR**

Lors du résultat du concours Régional des villes et villages fleuris organisé par la Région des Pays de Loire, la commune déléguée de Champtoceaux s'est vu décerner une deuxième fleur.

##### Points positifs :

Qualité de la visite et l'accueil (support, circuit, documentation, convivialité).

Dynamisme et volonté forte de répondre aux critères de labellisation.

Aménagement des massifs de la place de la Mairie (belle palette par diversité et associations).  
Naturalisation de bulbes dans les espaces verts des parcs.  
Démarche d'éco pâturage sur la Coulée verte de la Luce.  
Plantation des pieds de murs.  
Démarches participatives (donation de bulbes, initiation aux bonnes pratiques, communication dans le journal municipal, composteur).  
Politique en cours d'effacement de réseau et réaménagement des rues.  
Gestion différenciée des espaces verts formalisée.

Pistes de progrès :

Mettre la gestion différenciée au service des pratiques sur le terrain (choix approprié des plantes, pratiques d'entretien, type de fauches, etc).  
Formaliser un inventaire et un plan de gestion du patrimoine arboré.  
Mettre en place un inventaire faunistique et floristique sur les espaces naturels.  
Ne pas continuer à développer le fleurissement hors sol, travailler une palette arbustive à la place.  
Envisager de travailler avec un pépiniériste pour la mise en culture de SIFU (système interchangeable de fleurissement urbain) pour favoriser un développement optimal des végétaux avant la mise en place.  
S'assurer que l'aménagement du jardin sec, prévu au pied des Deux Piliers, s'adapte au contexte et au site.

Communication :

Les élus proposent de communiquer dans le prochain magazine Orée Mag sur cette récompense.

**TÉLÉTHON**

Rappel de la manifestation du Téléthon le dimanche 18 novembre 2018 : un trail, une marche et un repas sont organisés.

Prévoir pour l'année prochaine une meilleure communication.

## **2- INTERVENTIONS ORALES**

V Il faut veiller à bien fermer les ouvertures de la salle de sports et prévoir de nettoyer et de débarrasser le garage.  
V Lors du festival alimentaire organisé le vendredi 16 novembre à la salle Jeanne d'arc, un film sera diffusé suivi d'un débat.  
V Des travaux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) seront engagés à la piscine pour 150.000 €.  
V La directrice de l'école maternelle recherche des ordinateurs, sous forme de don.  
V Les affaires entreposées dans un local derrière le Presbytère seront transférées dans l'atelier près des pompiers.  
V Une grande flaque d'eau stagnait lors des fortes pluies en bas de l'Avenue des 7 Moulins.  
V La gouttière du préau de la salle Chetou est à changer.  
V Dates à retenir avec Orée-d'Anjou :  
le 19 novembre : réunion solidarité  
le 21 novembre : réunion urbanisme.  
le 4 décembre : réunion finances.  
Une réunion est prévue avec la paroisse et André MARTIN au sujet de l'ancien presbytère.

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST CLOSE À 22 H 35**

**LA PROCHAINE RÉUNION AURA LIEU LE MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2018 À 20 H.**